

**Liste des présents :**

Bessard Sylvie	Responsable MAD	Ville de Saint Denis
Bourgeat Valérie	Infirmière coordinatrice SSIAD	FHSM
Boutmy Eliane	Responsable	SSIAD Sevrans
Couilliot Marie France	Responsable Formation	Réseau équip'âge
Dr Mouloua	Gérialre	Clinique du Bois d'Amour
Devos Vanessa	Chef de service	SSIAD SOS Habitat
Durocher William	Directeur adjoint	EPS Ville Evrard
Fele Cédric	Directeur	Le Confort à domicile
Gentilhomme Odile	Cadre de social	HAD APHP
Godefroy Laëtitia	Mandataire judiciaire	Sauvegarde 93
Gateau Judith	Directrice	Sauvegarde 93
Guittet Marie Hélène	Assistante sociale	EH Sainte Marie de Villepinte
Leroy Anaïse	Psychologue	EPHAD Les Intemporelles
Mereaux Jean Luc	Cadre de santé	HAD APHP
Moradel Tania	Infirmière coordinatrice	ESA FHSM
Ossono Valère	Directeur	AD Services 93
Pinet Ribeiro Ghislaine	Responsable du service social GH	Hôpital Avicenne
Politi Esther	Assistante sociale	HAD APHP
Roblot Blandine	Gérialre	EH Sainte Marie de Villepinte
Rozwag Mélanie	Directrice CCAS	Ville de Villepinte
Rutella Nathalie	Infirmière	Unité Mobile Psychiatrie Précarité
Santoro Louisa	Veille sanitaire CCAS	Ville de Pierrefitte sur Seine
Sebbahi Jamila	Responsable MAD/SSIAD	Ville d'Aulnay sous Bois
Tastayre Sylvie	Coordinatrice de secteur	ASS.A.D. Benoit
Theys Virginie	Responsable	SSIAD Santé Service
Thomas Florence	Responsable Evaluation APA bassins nord	Conseil Général 93
Vanzelle Kelly	Responsable de secteur SAAD	FHSM
Verjans Laurence	Directrice	EHPAD Saint Vincent de Paul Croix St Simon

**Excusés :**

Archer Françoise	Conseillère tech. Serv. Social Départemental	Conseil Général 93
Bansart Béatrice	Directrice	CLIC Saint Ouen
Bechu Pascale	Cadre de santé	Estim' 93
Berland Johanna	Responsable Centre accueil de jour	EHPAD Saint Vincent de Paul Croix St Simon
Boury Stéphanie	Responsable antenne 93	Association des mandataires privés
Bou Jean Frédéric	Adjoint de Direction Régionale	petits frères des Pauvres
Busset Roselyne	Responsable Pôle PA/PH	Ville d'Aubervilliers
Caroux Paul	Responsable	SSIAD Aubervilliers
Dinh François	Médecin gérialre	Clinique du Grand Stade Saint Denis
Fouché Juliette	Directrice	EHPAD Pétronille
Gérard Noël	Cadre de santé	HAD Croix Saint Simon
Houvet Karine	Cadre administratif Pôle Filières - Psychiatrie	Hôpital Robert Ballanger
Lefol Christelle	Directrice CCAS	Ville de Tremblay en France
N'gassa Alain	Directeur	ADHAP Service
Nisenbaum Nathalie	Directrice	Réseau Arc en Ciel
Selma Toufik	Chef de pôle de Psychiatrie adulte	Hôpital Robert Ballanger
Song Charlotte	Directrice	CLIC Sillage
Taillefond Catherine	Directrice	EHPAD Laure Eteneau
Williate Jean Baptiste	Responsable d'équipe	petits frères des Pauvres
Wsevolosky Serge	Directeur	EHPAD La Colome Drancy

Sont joints au présent compte rendu et en font partie intégrante :

- le diaporama présenté en séance
- l'entrepôt de données
- programme de formation

**Ordre du jour :**

- ▶ Cartographie des ressources du territoire
- ▶ Problématiques du territoire : priorisation et suivi
- ▶ Retour sur les travaux des groupes :
  - Cadre juridique de l'échange d'information
  - Référentiel des missions différenciées
  - Formations pour le guichet intégré
- ▶ Informations : fiche de liaison régionale et formation Via Trajectoire

## ANALYSER

### Problématiques du territoire

Au fil des travaux MAIA, près d'une cinquantaine de difficultés rencontrées par les divers professionnels ont été colligées au sein d'un entrepôt de données.

Pour faire une sélection des problématiques à travailler collectivement, il est proposé les critères de priorisation suivants, les partenaires présents ne souhaitant pas en ajouter d'autres :

- **L'impact** : les difficultés rencontrées par les professionnels ont-elles un impact sur la santé personne âgée ou de ses aidants ?
- **La fréquence** : les difficultés rencontrées par les professionnels sont-elles fréquentes ?
- **La mobilisation** : cette problématique est-elle susceptible de mobiliser un ensemble de professionnels variés ?
- **La faisabilité** : cette problématique peut-elle être traitée à votre niveau et déboucher sur des propositions collectives d'amélioration ?
- **La convergence** : cette problématique rencontre-t-elle d'autres priorités à votre connaissance (au niveau de la commune, du bassin gérontologique, du département, de la région...)

Une série de problématiques a été pré-sélectionnée dans l'entrepôt de données et est soumise à l'analyse. Les partenaires présents ne souhaitent pas en ajouter d'autres à ce stade, mais il sera toujours possible de revenir sur la sélection.

- A. Les SSIAD : existence de listes d'attente, places vacantes, quelle articulation (relai ou suivi conjoint) avec les HAD, les SAAD, les infirmiers libéraux.  
*Questionne l'accès aux soins infirmiers et le parcours de la personne âgée*
- B. Difficultés d'accès des personnes âgées à l'hébergement temporaire : manque de place, sous-utilisation de ce service ou inadéquation de l'offre avec la demande
- C. Faible recours à l'accueil de jour, moyen de transport, inadéquation de l'offre et des besoins  
*B et C questionnent l'accès à une prise en charge adaptée pour la personne âgée et l'offre de répit pour les aidants*
- D. Quelles réponses pour les troubles de type psychiatrique à domicile ou en EHPAD : quel accès à une évaluation ou à un suivi ?  
*Questionne l'accès aux soins gériatriques ou psychiatriques à domicile pour les personnes âgées*
- E. Quelles réponses et quelles orientations possibles pour les professionnels rencontrant des situations de maltraitance envers une personne âgée ?
- F. Mettre en place une protection juridique, dans quels délais et quels freins rencontrés par les professionnels ?

*E et F questionnent le niveau de réponse et de protection qui peut être apportée aux personnes âgées*

- G. Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et les délais de réponse  
*Questionne les réponses adaptées aux malades de moins de 60 ans*
- H. Les difficultés de recrutement des professionnels de santé (notamment en SSR, les masseurs-kinésithérapeutes et ergothérapeutes)  
*Questionne l'accès et la qualité des soins paramédicaux pour les personnes âgées et l'attractivité du territoire.*

Après débat avec la salle, l'importance des différentes problématiques sont cotées de la façon suivante :

	impact	fréquence	mobilisation	faisabilité	convergent
SSIAD	4	3	3	3	1
HT	2-3	2	2	2	3
ADJ	3-4	3	2	2	*
Maltraitance	4	2	3-4	3	*
Psychiatrie	4	3-4	4	3	*
Protection juridique	4	4	4	3	*
PCH	4	1	1	3	*
Recrutement	4	4	4	1	*

Selon une échelle de 1 à 4, 4 étant le plus important \* ce critère a finalement été laissé de côté en l'absence d'information ; le critère « atteignable », lui, peut s'avérer difficile à déterminer a priori.

Les précisions sur les problématiques retenues :

- la problématique autour des SSIAD touche plusieurs autres acteurs à inclure dans la réflexion, du fait des questions autour de l'articulation en amont, aval ou sur des suivis conjoints, notamment défaut de communication et d'échange d'information, et au moment de la sortie d'hospitalisation
- les questions de financement pour les usagers de l'accueil de jour et de l'hébergement temporaire paraissent un frein majeur, rendant une approche collective au niveau de la table tactique peu pertinente
- pour la maltraitance comme pour la mise en place d'une mesure de protection, il est plutôt visé l'accompagnement du professionnel dans sa démarche et un éclaircissement sur ses responsabilités. En ce qui concerne le mandataire, une clarification et une diffusion large des limites de

ses missions peuvent contribuer à l'amélioration de l'articulation entre partenaires

- le représentant de l'EPS Ville Evrard précise que la mission de la psychiatrie est d'intervenir pour tous les publics, que ses principes ne vont pas vers une spécialisation des équipes (population âgée ou autre), mais passe par des formations. Il est réaffirmé la volonté d'intervenir dans et de conventionner avec les établissements médico-sociaux du territoire, et un travail sur l'amélioration de la prise en charge au domicile possible
- Témoignage du service social de l'APHP sur un travail initié avec la MDPH qui a grandement facilité le circuit pour les bénéficiaires et qui serait reproductible, même si en raison des limites d'âge, les personnes présentes se sont peu retrouvées dans cette problématique
- Les difficultés de recrutement peuvent être élargies aux difficultés, voire à l'absence d'accès, notamment de masseurs kinésithérapeutes et d'ergothérapeutes au domicile. Ceci est un problème prioritaire pour les professionnels présents, cependant les propositions pour pallier ces déficits ne semblent pas à la portée des acteurs présents

Au final, les problématiques retenues sont :

- La protection juridique
- L'accès à la psychiatrie
- Les SSIAD (et partenaires)
- La maltraitance
- Les difficultés de recrutement de paramédicaux (à faire remonter plutôt au niveau stratégique)

L'ensemble de ces questions vont également être soumises sur le territoire MAIA sud-est ainsi qu'à la table stratégique.

Pour la prochaine table tactique, il est attendu une objectivation et un état des lieux de ces problématiques, sur la base des données et/ou d'une analyse qualitative, ainsi qu'une proposition de plan de travail.

### Cartographie des ressources du territoire

Comme l'an dernier, il est fait état de l'offre du territoire sous forme de carte. Ces cartes sont élaborées à partir de données ARS et Conseil Départemental, principalement et sont présentées aux partenaires (au nord, au sud-est comme en table stratégique) à fin de validation.

En attendant cette validation et la diffusion des cartes et des données correspondantes, les cartes 2014 sont actuellement disponibles sur le site [www.maia93.org](http://www.maia93.org).

Les questions évoquées :

- Il est possible de faire appel l'HAD APHP, même si le patient ne relève pas d'un établissement APHP
- Les 85 places de SSIAD de nuit pour le territoire présenté ne permettent pas de répondre à toutes les demandes sur toutes les villes

- Le SSIAD renforcé porté par la Fondation Hospitalière Sainte Marie est encore expérimental et à destination pour le moment de ses seuls patients
- Projet de création d'une nouvelle équipe mobile de psychiatrie et précarité pour le territoire non couvert
- Projet d'une UCC au sein de la Clinique du Bois d'Amour pour le mois de juillet 2016

## PARTICIPER

### Groupes de travail sur le référentiel des missions différenciées

Une nouvelle nomenclature est proposée en séance, et ne soulève pas de remarque particulière de la part des participants. Elle servira désormais de base à la présentation de l'offre.

Les GT comparatifs proposés la dernière fois n'ont pas encore été réunis :

- **services sociaux** (département, hôpital, HAD, CRAMIF)
- **USLD / EHPAD**
- **PASA / UHR**
- **SSIAD / SAAD**

Il est proposé que certains soient tenus à l'échelle départementale compte tenu des outils désormais départementaux.

Rappel du principe : les professionnels concernés sont invités à participer et se décrire. Le GT est ouvert aux partenaires intéressés.

### Retour sur le GT départemental « Besoins en formation pour le guichet intégré »

La formation participe à la construction d'une culture gérontologique et est moteur de la mise en place du guichet intégré.

Un premier GT avait tiré les grandes lignes d'une formation au guichet intégré construite en 2 volets et présentée en séance :

Eléments de correction apportés :

- > Formation « connaissance de l'offre »
  - 2 journées espacées, à tester
  - accord de principe pour que les professionnels eux-mêmes présentent leur structures, sur un temps relativement court (environ 20'), à tester et à mettre en perspective par rapport au nombre de sessions prévues dans l'année (évaluer la charge)
- > Formation « analyse des besoins »
  - 2 journées espacées, à tester
  - ouvrir aux responsables de service, sans le rendre obligatoire

Le contenu sera travaillé avec des « experts » et une première phase de test permettra d'évaluer sa pertinence. Cette phase de test devrait pouvoir être lancée avant l'été.

## S'INFORMER

L'ARS lance un projet de système d'information sécurisé et conforme au cadre légal permettant l'échange d'information.

Pour cela, il est prévu de dématérialiser des fiches de liaison créées par les MAIA en Ile de France.

Après la convergence de notre fiche PEGUI avec le sud-est, le groupe est informé du fait qu'elle sera amenée à évoluer encore pour être unique au niveau régional.

L'expérience avec le sud-est a démontré que les besoins et attentes étaient vraisemblablement convergents.

## SYNTHESE DES DECISIONS

- 5 problématiques prioritaires ont été retenues, dont 1 à adresser au niveau stratégique :
  - La protection juridique
  - La psychiatrie
  - Les SSIAD (et partenaires)
  - La maltraitance
  - Le recrutement de paramédicaux(niveau stratégique)
- Objectiver et dresser un état des lieux concernant les problématiques arrêtées avant de lancer des groupes de travail pour analyse et propositions
- Cartes des ressources présentées sans soulever de remarque sur le détail de l'offre
- Principe des formations validées, sous réserve des corrections apportées et de l'évaluation de la charge de travail. A tester

Date de la prochaine réunion :

**Mercredi 15 juin 2016**  
**9h30**

## CALENDRIER 2016

### Tables tactiques

- ▶ Mercredi 15 juin matin
- ▶ Mercredi 21 septembre matin
- ▶ Mercredi 30 novembre matin

### Groupes de travail

- ▶ Mercredi 30 mars après-midi : cadre juridique de l'échange d'information

#### **Légende :**

■ Éléments correspondant à une prise de décision

■ Éléments correspondant à des freins ou des blocages à reporter dans l'entrepôt de données